

CUI - CAE

Contrat Unique d'Insertion - Contrat d'Accompagnement à l'Emploi

Une opportunité de recruter un jeune désireux de s'insérer durablement dans l'emploi et de bénéficier d'un appui financier de l'Etat

- Vous avez des besoins de recrutement
- Vous avez la volonté d'aider un jeune à s'intégrer dans le monde du travail
- Vous souhaitez bénéficier d'une aide financière pour l'embauche de votre nouveau salarié

**LE CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT À L'EMPLOI
EST FAIT POUR VOUS**

QUELS AVANTAGES ?

- ➔ Prise en charge de l'Etat comprise entre 70% et 90% du SMIC horaire brut
- ➔ CDD de 12 mois (renouvelable une fois)

QUELLES AIDES FINANCIÈRES ?

- ➔ L'exonération, dans la limite du SMIC, des cotisations patronales de sécurité sociales (sauf AT-MP) et d'allocations familiales
- ➔ L'exonération totale de taxe sur les salaires, de taxe d'apprentissage et de participation à l'effort de construction
- ➔ La dispense de versement de l'indemnité de fin de contrat

CUI - CAE

QUELS PUBLICS ?

- ➔ Jeunes de 16 à 25 ans inscrits dans un parcours d'accompagnement contractualisé, ou «décrocheur scolaire» ou bénéficiaires de la «garantie jeune», ou de niveau 4 non éligibles à l'emploi d'avenir et rencontrant des difficultés d'insertion
- ➔ Demandeurs d'emploi résidant dans les quartiers prioritaires de la ville (QPV)
- ➔ Demandeurs d'emploi inscrits de plus de 18 mois dans les 24 derniers mois
- ➔ Bénéficiaires de minima sociaux (RSA socle, ASS, ATA et AAH)
- ➔ Demandeurs d'emploi reconnus travailleurs handicapés
- ➔ Personnes sortant d'un congé parental de plus de 2 ans à temps plein et n'ayant pas repris d'activité ou une activité transitoire de moins de 6 mois

QUELLES SPÉCIFICITÉS ?

- ➔ La durée hebdomadaire de prise en charge est fixée à 20 heures mais peut être portée à 35 heures lorsque l'employeur s'engage à élaborer un parcours de formation qualifiant ou de plus de 180 heures
- ➔ Les renouvellements sont étudiés au regard des actions d'insertion professionnelle et de formation mises en œuvre la première année

Contacts

LORIENT Côte Ouest - Siège
44 avenue de la Marne
56100 - Lorient
02 97 21 42 05
07 82 37 20 76
equipe.emploi@mllorient.org

LANESTER - Antenne
L'esKale 1 rue Louis Pergaud
56600 - Lanester
02 97 81 69 69
07 82 37 20 76
equipe.emploi@mllorient.org

HENNEBONT - Antenne
9 rue Gabriel Peri
56700 - Hennebont
02 97 85 12 57
07 82 37 20 76
equipe.emploi@mllorient.org

www.mllorient.org

Mission Locale du pays de Lorient /réseau pour l'emploi - 44 avenue de la Marne 56100 LORIENT - 02 97 21 42 05 - contact@mllorient.org

